

La Connecticut Green Bank

Histoire

La *Connecticut Green Bank* est une banque publique créée le 1^{er} juillet 2011, en remplacement de son prédécesseur, le *Connecticut Clean Energy Fund*. Cette création s'est opérée dans le cadre de la loi 11-80 relative, entre autres, à la planification de l'avenir énergétique propre du Connecticut. La mission première de la banque est explicitement de lutter contre le réchauffement climatique, en accélérant les investissements décarbonés, et en mettant en place de stratégies visant à réduire le coût de l'énergie propre afin de la rendre plus accessible et plus abordable. En tant que première banque verte du pays et en récompense de l'efficacité de son action, [la banque s'est vu décerner](#) par la *J. F Kennedy School of Government* de l'université d'Harvard, l'*Innovations in American Government Award*.

Gouvernance

La Banque, qui regroupe onze entités juridiques distinctes (toutes à but lucratif), est divisée en trois branches. La première est chargée de la gestion des fonds propres de la banque, notamment par l'émission d'obligations vertes. La deuxième est responsable de sa politique d'investissement, et se subdivise elle-même en trois sous-divisions : une en charge du résidentiel privé ; une deuxième en charge des secteurs commerciaux, industriels et institutionnels et une troisième en charge des infrastructures. La dernière, enfin, s'occupe des activités administratives de la banque (marketing, comptabilité, etc.).

Elle est gérée par un conseil d'administration composé de onze membres ayant un pouvoir de vote et de deux autres membres (dont le PDG), non-votants. Tous sont nommés par le gouverneur du Connecticut¹. Ce conseil dispose de quatre comités permanents qui exercent des responsabilités distinctes, parmi lesquels on trouve le comité spécifiquement en charge des fonctions d'investissement de la banque ([Connecticut Green Bank 2024](#)).

Sources de financement et fonctionnement

La banque a initialement été dotée des 72,78 millions de dollars, correspondant au transfert des actifs de la *Clean Energy Finance and Investment Authority*. Elle est en sus annuellement dotée de revenus provenant d'une surtaxe sur le prix de l'électricité carbonée, des recettes provenant de la vente de

¹ Fait notable, le gouverneur de l'État du Connecticut [a nommé](#), en 2017, parmi les membres du conseil d'administration l'ex-administratrice de l'*Environment Protection Agency*, Gina McCarthy.

quotas d'émissions, ainsi que de subventions fédérales et de sources privées. Elle peut également se financer sur les marchés financiers.

La banque participe au financement de la transition dans le Connecticut par des mécanismes qui soit engageant, mais de façon limitée, ses fonds propres, soit lui permettent de mobiliser du capital privé. Dans les deux cas, son but est de préserver au maximum le capital public dont elle est dotée, tout en étendant sa capacité de financement sur fonds propres. Pour ce faire, la banque a su créer une grande diversité de produits et services financiers ([Global Infrastructure Hub 2019](#)). Si certains d'entre eux prennent la forme de prêts directs, comme c'est le cas par exemple du programme *Green Bank Capital Solutions*, la majeure partie prend néanmoins des formes plus complexes qui lui permettent de maximiser son effet de levier sur le capital privé – généralement local –, tout en satisfaisant à sa contrainte de préservation de fonds propres¹.

Avec ses prêts *Smart-E*, la banque a mis à la disposition de banques privées locales un fonds de réserve pour couvrir, en partie, des éventuels défauts dans le cadre de prêts destinés à des travaux d'amélioration énergétique de logements. En échange, les banques privées devaient s'engager à fournir ces prêts à des conditions plus avantageuses que les celles du marché (maturités plus longues et taux plus faibles). Ces prêts correspondent à une forme de *derisking* classique.

Certains de ces programmes reposent également sur la mise en relation de différents types d'acteurs (industriels et particuliers, par exemple). C'est le cas de l'un de ses programmes phares, le [Residential Solar Investment Program](#) qui a aidé plus de 46 300 foyers à accéder à l'énergie solaire depuis 2012², et dont les différentes phases sont décrites ci-dessous :

- Dans une première phase, la banque fournit des prêts à des conditions avantageuses aux particuliers afin de les inciter à investir dans des panneaux solaires ;
- Une fois que les panneaux produisent de l'électricité, ils permettent aux particuliers de générer des *Solar Home Renewable Energy Credits* (SHREC) qui sont reversés à la banque ;
- Les SHRECs sont ensuite regroupés et vendus aux entreprises qui achètent ces crédits pour répondre à leurs obligations en matière d'énergies renouvelables en émettant des obligations vertes gérées par la *Connecticut Green Bank* ;
- Les frais de gestion des obligations vertes et des SHREC permettent à la banque de maintenir les conditions de prêts avantageuses pour les particuliers ;

Mais la banque a également su créer des marchés là où ils n'existaient pas, notamment avec l'introduction des *Solar Loans*, des prêts pour panneaux photovoltaïques. Alors qu'avant leur introduction, aucune solution spécifiquement dédiée à l'installation de panneaux solaires n'était proposée par le secteur privé dans le Connecticut, la CGB a décidé de consacrer 5 millions de ses fonds propres à des opérations de prêts destinés à l'installation de panneaux solaires. Ces prêts ont ensuite été titrisés et revendus à des investisseurs privés ; sans incident de paiement particulier. Cette

¹ Le site internet de la banque liste ainsi les solutions qu'elle offre, à savoir : les *Smart-E loans*, les solutions de *Multi-Family Financing*, le programme *Commercial Property Assessed Clean Energy (C-PACE)*, les *Green Liberty Notes & Bonds*, les *Green Bank Capital Solutions*, les *EV Charging Carbon Credits* et le programme *Sustainable CT*.

² Ce programme est depuis terminé.

première étape a ainsi permis de démontrer la viabilité commerciale de ce type de prêts et à rassurer les financeurs privés, qui ont ensuite pris le relais et développé le secteur à une plus grande échelle ([Voltz & Lee 2024](#)).

Depuis 2022, la CGB émet tous les trimestres des obligations appelés *Green Liberty Notes*. Le montant initial de souscription, ouverte au grand public et sans intermédiaire, est de 100 dollars. Les fonds récoltés sont destinés à financer des programmes (en particulier le *Small Business Energy Advantage*) visant à aider les PME à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Le caractère local de ce type d'opération et le faible montant d'investissement initial ont été des facteurs déterminants de l'attractivité de ces obligations. Ainsi, plus de la moitié des investisseurs sont des résidents du Connecticut.

Rôle dans le financement de la transition écologique

Depuis sa création, la totalité des investissements et des programmes de la *Connecticut Green Bank*, a permis le déploiement de 509 mégawatts d'énergie décarbonée qui ont permis d'éviter l'émission de 10,4 millions de tonnes de dioxyde de carbone (soit l'équivalent de 2,1 millions de véhicules de passagers conduits pendant un an). En plus de ses investissements de transition, la banque est également impliquée dans le financement de l'adaptation au changement climatique. Depuis 2022, elle s'est en effet fixée pour objectif d'investir 40 % de ses fonds dans des communautés qui pourraient être particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique ([Connecticut Green Bank 2024](#)).

Enfin, fait particulièrement notable, le volume des prêts de la Connecticut Green Bank a continué à augmenter (de plus de 6 millions de dollars) durant la pandémie de la Covid-19, confirmant ainsi le rôle contracyclique des banques publiques ([Voltz & Lee 2024](#)).